

Montalembert Conseils et Formation

L'organisme de formation au service des acteurs du monde économique et de l'emploi

LE RGPD

OBJECTIFS :

- Maîtriser les obligations du RGPD
- Savoir mettre en place un audit de votre organisation
- Savoir implémenter le RGPD dans votre organisation
- Savoir faire vivre le RGPD dans votre organisation

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Tout salarié, dirigeant ou associé d'organisation concernée par le RGPD

PLANNING 2018 ET LIEUX DE FORMATION

Paris : les 17 avril, 24 mai, 26 juin, 12 septembre, 8 octobre, 6 novembre, 6 décembre

Lille : les 18 avril, 25 mai, 27 juin, 14 septembre, 11 octobre, 7 novembre et 7 décembre

DUREE ET TARIF

1 jour (7 heures) : 490€ HT par personne

CONTACT

Tel : 03 20 47 46 17

Eric.conti@montalembert-conseils-et-formation.fr

MOYENS PEDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas (exposés suivis de périodes de questions-réponses) et cas pratiques utilisés durant la formation

INTERVENANT

Eric Conti, Directeur de Montalembert Conseils et Formation, ancien directeur financier, spécialiste de la Formation Professionnelle

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Sanction de la formation:** Attestation de présence et évaluation des acquis
- **Nature de la formation :** Adaptation et développement des compétences

PROGRAMME :

LES OBLIGATIONS DU RGPD

- Les points clés du RGPD
- Les organisations concernées
- La protection des droits des individus
- Les 7 règles du RGPD
- Les obligations des organisations
- Les sanctions en cas de non-respect
- Les acteurs RGPD au sein de l'organisation

LA MISE EN PLACE DE L'AUDIT RGPD

- Faire la cartographie des données personnelles recueillies
- L'analyse juridique des risques
- L'analyse informatique des risques
- L'analyse des sous-traitants
- La DPIA

L'IMPLEMENTATION DU RGPD

- La mise en place du projet RGPD
- La mise en conformité de l'organisation
- Les modifications informatiques et la sécurisation des données

LE MAINTIEN DES REGLES RGPD APRES IMPLEMENTATION

- La tenue des registres
- La gestion des procédures
- Les données transférées hors Union Européenne
- La gestion des incidents
- Les audits du RGPD

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION : LE RGPD

L'ENTREPRISE :

SIREN :

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL :

NOM DU CONTACT FORMATION :

.....

TELEPHONE : EMAIL :

• DATE DE LA SESSION CHOISIE :

• NOM ET COORDONNEES DES PARTICIPANTS INSCRITS A LA SESSION :

NOM	PRENOM	FONCTION	EMAIL

CONDITIONS D'INSCRIPTION A LA SESSION DE FORMATION

Toute inscription à la session de formation nécessite l'envoi du bulletin d'inscription à :

Montalembert Conseils et Formation, 18 bis boulevard Montalembert, 59493 Villeneuve d'Ascq

Toute inscription doit être accompagnée, impérativement :

- Soit du paiement de la formation (588 euros T.T.C.) à l'ordre de Montalembert Conseils et Formation
- Soit d'une prise en charge validée par votre OPCA avec subrogation

Une inscription peut être reportée sur une session ultérieure ou les sommes versées être remboursées si l'annulation intervient au minimum 10 jours avant la formation.

DATE :

CACHET DE L'ENTREPRISE

SIGNATURE :